

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est peut-être la raison pour laquelle le député a été élu.

M. Woolliams: Peut-être. Il se peut que j'aie eu de la chance. Et peut-être aussi est-ce la raison pour laquelle les grands magasins ont accusé un accroissement de ventes. De toute façon, on m'a enfin averti qu'un ou deux facteurs avaient démissionné. Quand des citoyens et des compagnies du pays confient leur courrier au bureau de poste, ils s'attendent à ce qu'il soit distribué et si le contraire se produit et qu'on réserve au courrier le sort que je vous ai décrit plus haut, il devrait y avoir enquête de la part de la Gendarmerie royale du Canada. J'ai demandé au ministère des Postes de prendre des mesures dans ce sens, mais il n'en a rien fait. J'ajoute que si le ministère connaît les coupables—et il est très facile de s'en rendre compte dans ce cas-ci, puisque les colis portaient encore les numéros de parcours—on aurait dû leur intenter un procès. Somme toute, les employés du ministère des Postes, dans l'ensemble, ont toujours été les meilleurs fonctionnaires qu'un pays puisse souhaiter et une ou deux mauvaises têtes pourraient ruiner la réputation du ministère tout entier.

Je prie le ministre de faire enquête sur cet incident. La même chose se produit dans d'autres villes que Calgary. Les tarifs de distribution aux chefs de famille sont déjà assez élevés, il me semble; pourtant, il paraît que la documentation est jetée aux poubelles. On nous doit, je pense, des explications.

Le ministre parle de réorganisation. Il devrait prendre les moyens d'enquêter sur la mauvaise distribution du courrier au pays. C'est une vraie honte, à l'heure actuelle. Je trouve cela dommage pour l'honorable représentant. Le problème existait sans doute partiellement avant lui, mais il semble empirer. N'a-t-il pu susciter aucun sens d'initiative chez les fonctionnaires supérieurs qu'il est appelé à fréquenter? Mon très honorable ami de Prince Albert a posé une question sur le temps exigé pour la distribution d'une lettre provenant de Calgary. Qu'a répondu le ministre? Il a dit d'un ton arrogant qu'il s'agissait sans aucun doute d'une lettre particulièrement importante. Monsieur le président, l'importance de la lettre n'a rien à voir avec la question. C'est la qualité du service qui devrait compter à ses yeux. Pourquoi n'a-t-il pas institué immédiatement une enquête pour voir s'il ne pourrait établir un meilleur service au ministère des Postes, surtout maintenant que les tarifs sont augmentés?

Cet après-midi le Parlement est appelé à enfanter un monstre de plus. Lorsque l'on aura créé une société de la Couronne, je sais trop ce que le ministre dira en réponse aux questions et aux réclamations. Il dira: La Société de la Couronne n'est pas de mon ressort pour ces questions-là; c'est un organisme indépendant. Qu'y a-t-il derrière toute cette histoire qu'on nous raconte, sinon que le mot «royal» sera supprimé du service des Postes. Voilà le but du changement proposé. C'est la première fois que j'emploie cet argument. On ne prétend sans doute pas détruire tout le système des services postaux afin de satisfaire le désir du gouvernement de se débarrasser de la tradition que je viens d'évoquer. Pourtant, si je ne m'abuse, c'est bien le motif que dissimule ce projet de loi. Sous le couvert d'une nouvelle société et de l'intérêt pour les communications par satellites, c'est bien à cela que l'on songe. Je tiens à m'élever formellement contre la création d'une société de la Couronne qui coûtera cher aux contribuables sans donner au Parlement le contrôle sur la manière dont cet argent sera dépensé.

• (3.50 p.m.)

Je ne puis croire que le ministre y songe sérieusement et je voudrais entendre ce qu'il a encore à nous dire à ce sujet. Je voudrais l'entendre assurer au comité qu'il mènera une enquête, que la distribution du courrier reprendra son cours qu'il prendra en considération les périodiques, les journaux agricoles et hebdomadaires qui sont sur le point de faire faillite, comme nous l'avions prédit, à la suite des nouveaux tarifs qui ont été instaurés tandis que les périodiques des États-Unis jouissent d'une prime de 1.5 million de dollars que leur paient les contribuables.

J'avais toujours cru que le ministre était un homme de ressources, mais il n'en témoigne guère en ce moment au ministère des Postes. Je ne veux pas prendre plus de temps, mais j'ai précisé ma position à l'égard des Postes. J'aurais négligé mon devoir, ainsi que ma responsabilité en tant que membre du Parlement, si je n'avais pas signalé au ministre et au comité que tout le monde au Canada, se plaint de nos détestables services postaux. Qu'est-il donc arrivé?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, permettez-moi d'adresser un mot de sympathie au député de Vancouver Quadra, qui ne veut pas voir disparaître les mots «ministère des Postes» des annuaires téléphoniques et autres bottins. A mon avis, ayant lu les articles du bill, je doute que cela